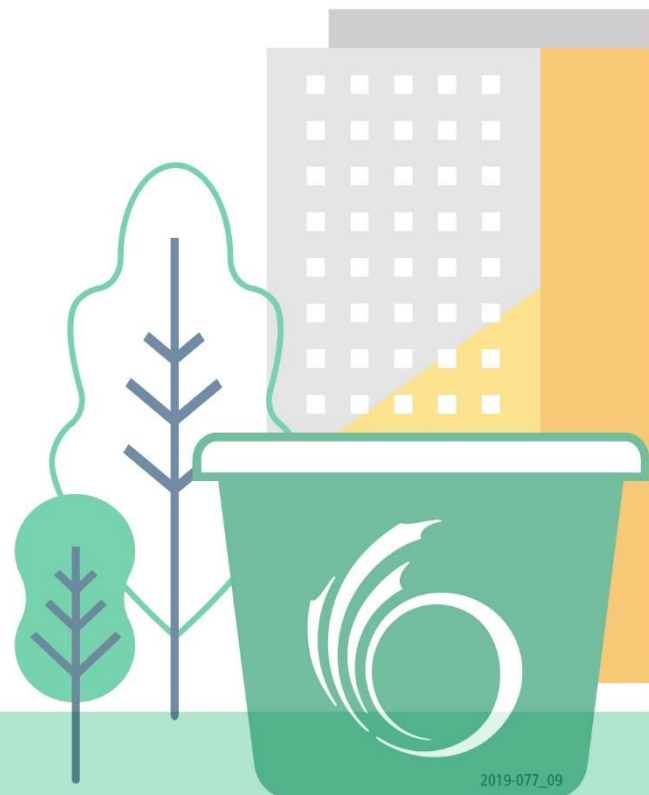




# Note sur l'analyse comparative des stratégies, pratiques et initiatives de certaines municipalités

## RÉSUMÉ

Mémoire technique no. 3  
janvier 2020





## Résumé

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan directeur de la gestion des déchets solides, la Ville d'Ottawa veut savoir comment les autres municipalités canadiennes gèrent leurs déchets; elle a donc décidé de dresser un inventaire des pratiques exemplaires. Il convient toutefois de noter qu'il existe très peu de documents répertoriés sur les pratiques de gestion des déchets exemplaires (stratégies, programmes et initiatives). Chaque municipalité a mis en place des programmes répondant à ses propres besoins, qui pourraient ne pas être applicables ailleurs.

L'expression « pratiques exemplaires » suppose aussi une comparaison avec les programmes de la Ville, qui a elle aussi des stratégies qui lui sont propres. C'est pourquoi l'équipe de projet de HDR établit un état des lieux des stratégies, pratiques et initiatives novatrices et progressistes de gestion matérielle des municipalités sélectionnées pour repérer celles qui pourraient être intéressantes pour la Ville. Étant donné ce que l'équipe sait du système de gestion des déchets solides de la Ville et le contenu du mémoire technique 2 sur l'état actuel de ce système, seules sont présentées ici les stratégies, pratiques et initiatives qui sont différentes de celles de la Ville et qui serviront à la réflexion sur les options pour l'avenir.

Seules ont été retenues pour l'étude les municipalités dont les caractéristiques démographiques (population, densité, répartition urbaine et rurale) sont plus ou moins comparables à celles d'Ottawa et celles qui se sont dotées d'un système intégré de gestion des déchets faisant appel à des méthodes progressistes dans les domaines suivants :

- réduction et réutilisation des déchets;
- recyclage et réacheminement;
- tri des matières organiques à la source;
- initiatives, techniques et outils de promotion, de sensibilisation et de participation;
- gestion des déchets résiduels;
- pratiques de durabilité et réduction des émissions de gaz à effet de serre;
- prestation des services et niveaux de dotation en personnel;
- modèles de financement des services de gestion des déchets solides;
- législation touchant la gestion des déchets;
- pratiques de réduction et de gestion des déchets dans les édifices, les cours et les activités (logements pour les ménages à faible revenu, soins de longue



durée, parc automobile) de la municipalité;

- événements spéciaux;
- gestion des déchets du secteur industriel, *commercial* et institutionnel (forme que prendra le service, s'il est offert).

Huit municipalités et régions ont été choisies pour le caractère avant-gardiste de leurs stratégies, programmes et initiatives : la Municipalité régionale d'Halifax, la région de York (dont fait partie la ville de Markham), la région de Durham, les villes de Guelph, Toronto et Calgary, et l'agglomération de Vancouver (qui comprend les villes de Vancouver et Surrey). La région de Peel, quant à elle, a été retenue pour ses solutions novatrices de réacheminement des déchets domestiques de logements multiples. Ottawa, Toronto, York et Peel sont les municipalités de l'Ontario qui ont la plus forte masse volumétrique de ce type de déchets.

Les stratégies, pratiques et initiatives recensées et analysées pour chaque catégorie des quatre R (réduction, réutilisation, recyclage et récupération) sont présentées au **Error! Reference source not found.** La capacité et les coûts d'élimination des déchets résiduels, ainsi que les objectifs élevés de réacheminement de ceux-ci, ont influé sur la mise en œuvre des initiatives de réduction, de réutilisation et de récupération. Le **Error! Reference source not found.** montre comment chaque municipalité gère ses déchets résiduels. Les initiatives et programmes généraux qui concernent les systèmes municipaux de gestion des déchets et leur fonctionnement sont résumés au **Error! Reference source not found.** Certaines cellules des tableaux contiennent un tiret (« - ») parce que des exemples sont présentés pour certaines catégories et municipalités, mais pas toutes. Ces exemples ne sont pas exhaustifs, car les stratégies, pratiques et initiatives examinées devaient différer de ce qu'offre actuellement la Ville d'Ottawa. L'absence d'information pour une municipalité ne signifie pas que ses pratiques ou politiques ne présentent aucun intérêt, mais simplement qu'elles n'ont rien de particulier par rapport à d'autres déjà décrites.

Les tableaux font aussi état des clients potentiels de la Ville qui pourraient appliquer la stratégie, pratique ou initiative :

- collecte résidentielle en bordure de rue – SF
- propriétés à logements multiples – PLM
- parcs et espaces publics – PEP
- installations de la Ville – IV
- programmes des partenaires – PP



Le contenu du présent mémoire technique est à jour au 31 janvier 2020 et reflète les connaissances et les recherches de l'équipe de projet de HDR relativement aux pratiques exemplaires adoptées par les municipalités.